COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion seulement à partir du : 22.03.2020 à 10 h 00

Adoption du Mémorandum européen pour la protection des cours d'eau à l'occasion de la journée mondiale de l'eau

Une coalition européenne de distributeurs d'eau estime le traitement naturel de l'eau potable menacé et demande le respect de valeurs cibles dans les cours d'eau dans le contexte du changement climatique

Karlsruhe, le 22.03.2020 – La coalition de l'ERM a adopté le Mémorandum européen pour la protection des cours d'eau 2020 (ERM). Cette coalition se compose des communautés de distributeurs d'eau potable des principaux bassins hydrographiques européens – Danube, Elbe, Meuse, Escaut, Ruhr et Rhin – dans lesquels 188 millions d'habitants sont dépendants d'une eau potable propre. Dans ce Mémorandum, les distributeurs définissent des valeurs cibles pour les cours d'eau, qui doivent absolument être respectées à titre de normes de qualité minimales si l'on entend garantir une alimentation en eau potable durable.

Le professeur Matthias Maier, président de la Communauté de travail internationale des services d'eau du bassin rhénan (IAWR), attire l'attention sur la situation de la distribution d'eau potable à l'heure actuelle : « La principale menace pesant sur la distribution d'eau potable propre et naturelle à long terme provient de la pollution des ressources en eau par des produits chimiques. Les activités humaines donnent lieu à l'introduction de quantité de substances dans le cycle de l'eau. Les distributeurs estiment que ces apports ne font pas l'objet de contrôles suffisants. Certaines de ces substances ne peuvent être que partiellement éliminées à l'aide des technologies de traitement de l'eau potable existantes. Le changement climatique ayant un impact sur le cycle de l'eau, il est nécessaire de protéger mieux encore les ressources en eau potable restantes. »

Matthias Maier souligne énergiquement les impératifs suivants : « Si nous n'agissons pas maintenant, cette évolution va nécessiter la mise en place, à grande échelle dans les usines d'eau, de technologies en bout de chaîne qui sont coûteuses et à forte intensité énergétique, et donc nuisibles au climat. Une telle solution ne tient pas compte des générations à venir et constitue un changement de paradigme inacceptable en ce qu'elle s'écarte de la volonté de prévenir la pollution et va dans le sens d'une tolérance à l'égard de la pollution à sa source. Ceci s'inscrit en contradiction avec les objectifs et les principes de la directive-cadre européenne sur l'eau. »

Dans le Mémorandum européen pour la protection des cours d'eau, les membres de la coalition décrivent les stratégies nécessaires pour respecter les valeurs cibles. Pour une protection efficace des eaux, les gouvernants et les administrations doivent appliquer systématiquement les mesures suivantes : transparence concernant le rejet de substances, critères d'autorisation stricts pour les produits chimiques et prise de responsabilités des entités sources de micropollution.

La Conférence ministérielle sur le Rhin qui s'est tenue le 13.02.2020 à Amsterdam avait déjà permis de remporter un premier succès s'inscrivant dans l'esprit des recommandations de la coalition ERM. À cette occasion, les ministres compétents des États européens riverains ont adopté le programme Rhin 2040 dans lequel a été fixé un objectif concret de réduction des micropolluants d'au moins 30 % d'ici à 2040, objectif pouvant être revu à la hausse au bout de 6 ans.

Les membres de la coalition s'accordent pour dire que : « Le programme Rhin 2040 donne un signal qui va dans le sens des revendications de l'ERM et doit servir d'exemple à tous les bassins fluviaux européens. De fait, si nous voulons garantir des ressources en eau potable pour la prochaine génération, nous n'avons pas d'autre choix ».



















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.dewatergroep.be

Diffusion seulement à partir du : 22.03.2020 à 10 h 00

Wolfgang Deinlein Christoph Preuß Directeur de l'IAWR Attaché de presse de l'ARW **IAWR** ARW +49 221 178-3035 c/o Stadtwerke Karlsruhe GmbH presse@rheinenergie.com +49 721 599 3202 www.arww.org deinlein@iawr.org www.iawr.org Walter Kling Matthias Krüger Directeur de l'IAWD Représentant AWE c/o Wiener Wasser c/o Fernwasserversorgung walter.kling@wien.gv.at Elbaue/Ostharz GmbH Tél. +431/59959 - 31002 +49 3421 757-511 www.iawd.at matthias.krueger@fwv-torgau.de www.awe-elbe.de Gerard Stroomberg PhD Ulrich Peterwitz Directeur de l'AWWR Directeur de la RIWA-Rijn RIWA +49 209 708-274 +31 6 3011 4547 stroomberg@riwa.org ulrich.peterwitz@awwr.de RIWA-Rijn www.awwr.de www.riwa-rijn.org Prof. Dr. Heinz-Jürgen Brauch Maarten van der Ploeg c/o TZW - DVGW-Technologie-Directeur de la RIWA-Meuse **AWBR** RIWA zentrum Wasser +49 721 9678 111 +31 6 8334 3478 **RIWA-Meuse** awbr@tzw.de vanderploeg@riwa.org www.riwa-maas.org www.awbr.org Kathleen De Schepper RIWA c/o De Watergroep **RIWA-Scheldt** +32 499 58 34 80 kathleen.de.schepper@dewatergroep.be